

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE
VALENCIENNES

SERVICE
RESSOURCES HUMAINES

VE - 03/2022 - N° 25

DELIBERATION
2022

Nombre de Conseillers :
EXERCICE : 33
PRESENTS : 26
VOTANTS : 32

SÉANCE DU 31 MARS 2022

DATE D'AFFICHAGE
23 Mars 2022

DATE DE CONVOCATION
22 Mars 2022

OBJET:
FIXATION DU NOMBRE
DE REPRESENTANTS DU
PERSONNEL ET
MAINTIEN DE LA
PARITE AU SEIN DU
COMITE SOCIAL
TERRITORIAL (CST)

Certifie le caractère exécutoire pour
avoir été transmis en
Sous-Préfecture le 06.04.2022 et
public (ou notifié) le 07.04.2022



Le Maire,

Cette présente délibération peut faire
l'objet d'un recours auprès du
Tribunal Administratif dans un délai
de 2 mois à partir de sa publication
(ou notification).

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 7.4.2022 SLO

ID : 059-215901125-20220331-2022DELIB25-DE

VILLE DE BRUAY SUR L'ESCAUT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le Trente et un Mars à 18 heures 30, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Polyvalente sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme GILSON Emmanuelle, M. BIGAILLON Laurent, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme PAGLIA Sylvia, M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. BECOURT Julien, Mme DYTRYCH Anne, M. LECLERCQ Jacques,

Conseillers ayant donné procuration :

Mme DELGARDE Marie-Tiphaine procuration Mme LUDOVISI Brigitte
Mme MENDOLA Nunziata procuration M. LEMAIRE Pascal
Mme VANDEPUTTE Valérie procuration M. DECROIX Patrick
M. MORTREUX Albert procuration Mme DUHAMEL Sylvia, Maire
Mme CANIAU Nathalie procuration Mme LEROUX Christiane
Mme ROUSSY Cendrine procuration M. BECOURT Julien

Absents excusés : M. MUSY Frédéric

OBJET: FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET
MAINTIEN DE LA PARITE AU SEIN DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Le Conseil Municipal,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Considérant que la consultation des organisations syndicales est intervenue dans le délai réglementaire, soit plus de 10 semaines avant la date du scrutin,

Considérant que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2022 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 234 agents (pour le CT commun entre la Commune et le CCAS),

Vu l'avis favorable et unanime du Comité Technique du 3 mars 2022,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission du personnel du 15 mars 2022,

FIXE à 5, le nombre de représentants titulaires du personnel et à 5, le nombre de représentants suppléants,

DECIDE de maintenir la parité numérique entre le nombre de représentants du personnel et le nombre de représentants de la collectivité,

DECIDE le recueil, par le Comité Social Territorial, de l'avis des représentants de la collectivité en relevant.

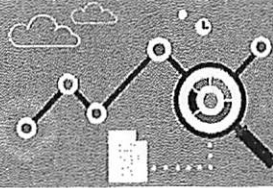
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont adopté la présente délibération décrite comme ci-dessus à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Sylvia DUHAMEL.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Bruay-sur-l'Escaut

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

| | |
|---|--|
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte : | Délibérations |
| Numéro de l'acte : | 2022DELIB25 |
| Date de la décision : | 2022-03-31 00:00:00+02 |
| Objet : | DELIBERATION N° 25 DU 31/03/2022 - FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET MAINTIEN DE LA PARITE AU SEIN DU COMITE SOCIAL (CST) |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. |
| Identifiant unique : | 059-215901125-20220331-2022DELIB25-DE |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|---|-----------------|-------------------|
| Nom métier : | | |
| 059-215901125-20220331-2022DELIB25-DE-1-1_0.xml | text/xml | 963 |
| Nom original : | | |
| DELIB 25_ NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET MAINTIEN DE LA PARITE AU CST.pdf | application/pdf | 66464 |
| Nom métier : | | |
| 99_DE-059-215901125-20220331-2022DELIB25-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 66464 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|----------------------------|--|
| En attente d'être postée | 6 avril 2022 à 10h10min59s | Dépôt dans un état d'attente |
| Posté | 6 avril 2022 à 10h11min04s | La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Amandine VANDERMOUTEN |
| En attente de transmission | 6 avril 2022 à 10h11min05s | Accepté par le TdT : validation OK |